



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ESB augmente le prix du gaz à partir du 1^{er} avril 2021

En raison de l'augmentation des prix sur les marchés de gros, ainsi que d'une augmentation des prix par le fournisseur en amont Gasverbund Mittelland AG, ESB augmentera son prix de consommation de 0.45 ct./kWh à partir du 1^{er} avril 2021.

ESB achète son gaz à son fournisseur en amont, la société Gasverbund Mittelland AG. Les besoins en gaz sont couverts d'une part au moyen de contrats à long terme et d'autre part directement sur le marché de gros, aux conditions du marché.

En raison des développements actuels sur les marchés internationaux de l'énergie et d'une augmentation des prix de la société Gasverbund Mittelland AG, ESB doit faire face à des coûts d'achat plus élevés. ESB répercutera ces coûts sur ses clients à partir du 01.04.2021 en augmentant son prix de 0.45 ct./kWh.

La taxe de base et le prix de la puissance demeurent inchangés.

Pour un ménage moyen avec une consommation de 15 000 kWh/an, cela correspond à une augmentation annuelle d'env. CHF 67.50.

Vous trouverez les tarifs actuels pour le gaz d'ESB en ligne, à l'adresse www.esb.ch

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter:

Martin Kamber
Directeur Marketing & vente
Tél. 032 321 13 60
martin.kamber@esb.ch

Publié le 30.03.2020